

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Aménagements Paysagers

Agent(e) technique des espaces verts

Ouvrier(e) paysagiste qualifié

Chef d'équipe espaces verts

UN PARCOURS EN APPRENTISSAGE

EN 2 ANS ou 3 ANS

- Un diplôme national reconnu
- Une expérience professionnelle approfondie
- Des liens étroits avec les acteurs du territoire
- Une insertion directe dans le marché du travail

UNE FORMATION DE NIVEAU TECHNICIEN

- Maîtriser les opérations techniques
- Réaliser les travaux en autonomie
- Préparer et coordonner le travail sur un chantier
- Tenir compte de la qualité, la sécurité et l'environnement
- Participer aux choix techniques

ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

- **Au centre de formation :**

35 h de cours par semaine (du lundi au vendredi)

En seconde : 15 semaines complètes par an

En première et terminale : 20 semaines complètes par an

- **Au sein de l'organisme employeur :**

Toutes les semaines hors formation se déroulent chez l'employeur

- **Pour l'apprenti :**

Cette voie exige une motivation solide, une autonomie dans le travail ainsi que des capacités d'organisation et d'adaptation.



CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir moins de 29 ans révolus
- En seconde : après une 3ème générale ou un CAP
- En première : après une classe de seconde, ou un CAP (après étude du dossier)
- Réorientation : Bac pro en 1 ou 2 ans pour les titulaires d'un bac d'une autre filière
- Signer un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un organisme réalisant des travaux en milieu naturel : collectivités territoriales, entreprises privés ...

CONTENU DE LA FORMATION

BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Construction d'un raisonnement scientifique autour des questions du monde actuel

(Mathématiques, Biologie-Écologie, Physique-Chimie, Informatique)

L'exercice du débat à l'ère de la mondialisation

(Lettres, Histoire-Géographie, Documentation)

Développer son identité culturelle

(Anglais, Education socio-culturelle, Lettres)

Actions et engagements individuels et collectifs dans des situations sociales

(Education physique et sportive, Histoire-Géographie, Education socio-culturelle)

BLOCS DE COMPETENCES - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Dimensions écologiques, économiques et culturelles

(Economie, Biologie-Écologie, Techniques d'aménagement)

Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers

(Techniques d'aménagement, Economie)

Mise en place et entretien de la végétation

(Techniques d'aménagement, Biologie-Écologie)

Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions

(Techniques d'aménagement)

Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements

(Agro-équipement)

ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES AU CENTRE

Gestion des espaces naturels méditerranéens

Obligations légales de débroussaillage

LE +

Un secteur dynamique, avec une augmentation du nombre d'entreprise et des actifs.
La tendance depuis plus d'une décennie est à la professionnalisation et à l'embauche de collaborateurs diplômés et de confiance.
Des perspectives d'emploi réelles à l'issue de la formation.

DEMANDE D'INSCRIPTION

Suivez la procédure sur : <https://agricampus.fr/formations-par-apprentissage/>
(rubrique "devenir apprenti")

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Délai d'accès à la formation d'environ 15 jours, soumis à la signature d'un contrat d'apprentissage
- Accessibilité au public en situation de RQTH
Référénte handicap : Fabienne Lambert-Paone : fabienne.lambert-paone@educagri.fr
- Durée de la formation à l'UFA : 525 h en seconde & 675 h/an en première et terminale
- Modalités pédagogiques : pédagogie de l'alternance avec accompagnement personnalisé (entretien, visite d'entreprise, bilan de parcours)
- Outils pédagogiques : mise en situation professionnelle, visites de site, partenariats avec les acteurs de la filière
- Modalités d'évaluation :
 - Contrôles en cours de formation (CCF) : 50%
 - Épreuves ponctuelles terminales (écrit, dossier + oral) : 50%
- Attestation d'acquisition de blocs de compétences à l'issue de la formation
- Taux de réussite : 92% (session 2023)

POURSUITES D'ÉTUDES

- Certificats de Spécialisation
- BTS Aménagements Paysagers



32, Chemin Saint-Lazare
83400 Hyères



04.94.01.35.55



secretariat.ufa.hyeres@gmail.com



Route de Sainte Cécile
"Les Magnanarelles" - BP 30
83460 Les Arcs sur Argens



04.98.10.40.10



apprentissage.lesarcs@agricampus.fr